

1 - L'Océanie intertropicale

Notions : Circumpacifique, C.P.S., dépendance, disparités, ensemble insulaire, surinsularité, éclatement, liens, Pacific Way, périphérie, ultra-périphérie, Z.E.E.

Commentaire

Il s'agit de définir l'espace dans lequel se situent les territoires français du Pacifique et plus précisément la Nouvelle-Calédonie :

L'espace océanien regroupe plusieurs milliers d'îles (3 000 seulement portent un nom). Ces multiples archipels se positionnent de part et d'autre de l'Equateur comme de la ligne de changement de date. A cette particularité vient s'ajouter le fait que l'Océanie est "coincée" au centre (mais d'une certaine manière à la périphérie) d'un espace Pacifique plus vaste, théâtre d'échanges économiques, financiers, humains, aux dimensions planétaires.

Ces îles océaniques possèdent de nombreuses caractéristiques communes mais également des différences notables. La caractérisation de ces différents aspects permettra de mettre en évidence le fait que l'Océanie est un espace à part.

Présentation du sujet d'étude et mise en oeuvre

Le Pacifique est un espace "double" où se côtoient deux réalités différentes. A la marge on trouve des acteurs de poids du monde économique (Etats-Unis, Japon, Australie) entre lesquels existent de très importants flux humains, monétaires, informationnels. Au centre, les îles et archipels de l'Océanie intertropicale qui sont à l'écart de ces flux, à la périphérie de la mondialisation en marche dans la région. Les notions de centre et de périphérie prennent ici un sens particulier. Ce chapitre a pour but de mettre en valeur cette dualité spatiale.

Les îles et archipels de l'Océanie intertropicale forment des espaces extrêmement éclatés, discontinus. Ce morcellement entraîne de nombreuses conséquences à l'intérieur même de ces Etats, dans les relations entre Etats océaniques, dans les relations avec les autres grandes régions de la planète.

L'approche choisie reste relativement classique. Elle consiste tout d'abord à présenter rapidement le contexte général dans lequel on peut isoler ces espaces

insulaires, à savoir le "Bassin Pacifique" en tant que lieu central d'échanges économiques et humains. On aborde par la suite de façon plus précise l'étude de ces îles en commençant par une présentation rapide de leurs caractéristiques physiques (différentes origines géologiques, superficies...) et humaines (jeunesse de la population, forte croissance démographique et économique...). Une rapide présentation économique ne sera pas négligée. Elle devra faire apparaître une inégale répartition des ressources minières (or, nickel, cuivre, hydrocarbures), faire surgir la question des zones économiques exclusives, de la diversification des activités industrielles et agricoles, de l'exploitation du bois sous toutes ses formes (bois précieux, coprah...). Puis une attention particulière sera portée sur l'approche géopolitique régionale de ces îles et archipels. Cela répond à la nécessité de rendre explicite les modalités de fonctionnement des principales organisations présentes dans l'espace océanien (Secrétariat général de la

Communauté du Pacifique appelée encore Commission du Pacifique Sud en Nouvelle-Calédonie, Forum du Pacifique...). Un éclaircissement de ces différents points est conseillé pour permettre aux élèves de mieux appréhender la réalité administrative et géopolitique de l'Océanie intertropicale (Pacific Way). Cela permet également de faire émerger les grandes problématiques concernant cet espace, à savoir les problèmes liés à l'éloignement (par rapport aux métropoles, entre les îles d'un même Etat), la mise en évidence d'une ou des insularités, de la

position périphérique voir ultra-périphérique de ces archipels. Il conviendra alors de conclure en s'intéressant aux perspectives d'avenir, qu'elles soient humaines, économiques, géopolitiques...

Développer ces différents aspects permettra de s'interroger sur la place actuelle, et surtout future, de l'Océanie intertropicale. A l'heure de la mondialisation, cet espace est-il condamné à rester à la marge des grands bouleversements de notre société ?

Mise en œuvre : 2 heures

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

Présentation générale :

Le Pacifique est l'océan le plus grand et en même temps l'unité géographique la plus vaste du système monde. Il a une superficie comprise entre 165 et 181 millions de km² (plus de 300 fois la France, plus de 9000 fois la Nouvelle-Calédonie), sa profondeur maximale atteint 11 521m et sa profondeur moyenne est de 4 300m¹. Si l'on considère les aspects physiques de cet espace, on ne peut que constater une grande activité. Celle-ci se manifeste tant au niveau géologique (« ceinture de feu » du Pacifique, volcanisme de « points chauds » à l'origine des Iles Hawaiï ou des Iles Marquises, tremblements de terre...), qu'au niveau météorologique (cyclones tropicaux, El Nino...).

D'un point de vue anthropique, on peut considérer que le Pacifique est un espace pluriel pouvant se décomposer en deux parties antagonistes : le « Bassin Pacifique » d'une part et l'Océanie intertropicale d'autre part.

LE BASSIN PACIFIQUE :

Cet espace englobe les façades littorales des pays riverains. Il est aujourd'hui aussi central qu'incontournable d'un point de vue humain, économique et politique. En effet, en bordure de ce vaste espace maritime apparaissent des Etats tels que le Canada, les Etats-Unis, le Mexique, le Japon, la Chine, la Russie, les pays du sud est asiatique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cet ensemble regroupe aujourd'hui environ 2 milliards d'individus (beaucoup plus si l'on comptabilise la population totale des pays riverains). D'un point de vue économique, le Pacifique tient une importance capitale sur les marchés mondiaux. Tout d'abord on retrouve en son sein deux des trois pôles de la Triade (Etats-Unis, Japon). En parallèle à ces deux pôles, on ne peut que constater l'importance prise par les NPI d'Asie du Sud Est (les « Dragons », les « Bébés Tigres »...). Ces pays, même s'ils ont vu leur croissance fortement atteinte par la crise de la fin des années 1990, n'en restent pas moins des partenaires économiques de poids sur la scène internationale. On peut difficilement passer sous silence le poids grandissant de la Chine, dont l'ouverture progressive au capitalisme combinée à un marché intérieur gigantesque offre des perspectives économiques alléchantes. Enfin, il ne faut pas négliger la place de l'Australie et dans une moindre mesure de la Nouvelle-Zélande qui tiennent une place importante dans les échanges du Bassin Pacifique (minerais, agriculture). Ce dynamisme économique et humain se manifeste par une intensification des échanges trans-pacifiques et trouve un relais au niveau des organisations internationales (ASEAN, ALENA) qui tendent à homogénéiser de plus en plus cet espace. Des accords d'autre nature tendent à homogénéiser l'espace (l'ANZUS, traité militaire unissant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis en a été un exemple, même si la Nouvelle-Zélande n'en fait plus partie depuis le milieu des années 80).

L'OCEANIE INTERTROPICALE :

Présentation générale

Autant les pays composant le Bassin Pacifique sont considérés comme étant en marge de l'espace Pacifique, autant les îles composant l'Océanie intertropicale constituent le véritable centre géographique et le « ventre mou » du Bassin Pacifique.

¹ **Benoît Antheaume et Joël Bonnemaïson**, *Atlas des îles et Etats du Pacifique Sud*, GIP Reclus/Publisud, Paris, 1988

Le Pacifique insulaire intertropical est composé de 22 entités politiques. Ces pays et territoires représentent 550 400 km² de terres émergées disséminées sur une superficie maritime totale de 31 millions de km². La Papouasie-Nouvelle-Guinée est de loin l'île la plus grande en représentant à elle seule plus des quatre-cinquièmes de la surface totale. Signe d'une très grande disparité, certains territoires tels que Tuvalu ou Tokelau ont des superficies émergées de l'ordre de 30 km².²

Sur le plan géologique on trouve trois types de structures qui permettent de différencier ces milieux insulaires :

- les formations serpentines complexes (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie) : les archipels qui composent ce groupe disposent des plus grandes réserves d'espace ainsi que des ressources naturelles les plus riches (Or, Nickel, Bois...). Ils ont connu les premiers mouvements migratoires en provenance d'Asie. Ces mouvements se sont déroulés en plusieurs vagues très espacées, avec pour conséquence la mise en place d'une grande diversité linguistique et culturelle.

- les structures volcaniques hautes (Tahiti, Rarotonga) : les îles qui composent ce groupe appartiennent au triangle polynésien (Nouvelle-Zélande, Hawaï, Ile de Pâques). Une des caractéristiques de ces archipels est, à quelques exceptions près, leur très grande dispersion géographique (îles de la Société). Ils ont connu la seconde vague migratoire de l'Ouest à l'Est du Pacifique.

- les atolls coralliens (Tuamotu, îles Marshall). Les surfaces émergées de ces îles ou atolls sont très limitées. Les ressources sont quasi-inexistantes (milieux très contraignants : manque d'eau, de sols arables). Autre handicap de taille, ces archipels souffrent d'une dispersion encore plus accentuée que dans le cas de la Polynésie. Ainsi un archipel comme Kiribati compte une superficie de 699km² pour 33 îles réparties sur 5 millions de km² océaniques.³ Ces îles et archipels ont connu la dernière vague migratoire du Pacifique.

Il y a lieu de s'interroger aujourd'hui sur la répartition classique en aires culturelles mélanésienne, polynésienne, micronésienne.

La population

Le Pacifique insulaire compte une population d'environ 8 millions d'habitants (dont 4,5 millions pour la seule Papouasie-Nouvelle-Guinée). Le taux de croissance très élevé des populations est une caractéristique à peu près commune à toutes ces îles. Il n'est pas rare de trouver des archipels dont plus de 50% de la population a moins de 20 ans. Trois modèles de transition démographique se détachent :

→ le modèle démographique des pays développés que connaissent les îles Hawaï

→ un modèle intermédiaire où la mortalité est inférieure à dix pour mille mais avec des taux de natalité restant très élevés (souvent supérieurs à vingt cinq pour mille - on peut expliquer ces données par la conjugaison de structures médicales de bonne qualité avec une démographie jeune. On peut regrouper dans cette catégorie une grande partie des pays du Pacifique -

→ un troisième modèle s'appliquant principalement à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Salomon et à Vanuatu. Ces trois pays ont des modèles de croissance proches des pays du Tiers Monde avec une natalité et une mortalité très forte (premier stade de la transition démographique)

² Paul de Deckker, *Le Pacifique : à la recherche du développement dans un espace émiété* in Revue française d'administration publique n° 101, E.N.A., Janvier-Mars 2002.

³ Paul de Deckker, op cit

Une autre caractéristique humaine est une constante générale en Océanie : les migrations. Le peuplement du Pacifique s'est inscrit dans ce processus il y a plusieurs milliers d'années. Aujourd'hui les motivations sont différentes. Elles concernent essentiellement les migrations de travail caractérisées de deux façons : les migrations inter-insulaires et les migrations internationales. Les premières portent sur des nombres restreints et ont pour destination un autre pays océanien (Wallisiens en Nouvelle-Calédonie dans les années 1950, ressortissants de Tuvalu qui migrent vers Nauru pour travailler dans les mines de phosphate). Les secondes sont à destination des grands pays industrialisés du « Bassin Pacifique » (Etats-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada). Ces migrations concernent environ 500 000 personnes en totalité. Ce nombre peut paraître faible en valeur absolue mais peut atteindre des proportions importantes à l'échelle de la population d'une île ou d'un archipel (ex : les deux tiers des Wallisiens vivent hors de Wallis).

L'économie

En schématisant, on peut résumer les productions et ressources insulaires à ces trois mots : « pêche, minerais et cocotiers »⁴. L'aspect insulaire, omniprésent en Océanie, renforcé par d'immenses zones économiques exclusives (Z.E.E.), est une des raisons qui explique le développement de la pêche. Celle-ci est souvent de caractère artisanal, mais peut être de forme hauturière dans ces îles. Il se développe en parallèle une production maritime destinée à la récolte (coquillages, crustacés, nacres, huîtres perlières, holothuries...). Pour la pêche hauturière, les petits pays insulaires n'ayant pas les moyens d'entretenir une flottille passent souvent des accords avec des puissances riveraines (Etats-Unis, Taiwan, Japon) puis des entreprises mixtes (*joint-ventures*) peuvent être mises en place. Les Samoa américaines, le Vanuatu, les Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont particulièrement développé ce type d'association.

Le minerai représente une autre ressource importante. On le trouve principalement dans l'Ouest de l'Océanie. Le cuivre, l'or, les hydrocarbures, le nickel, le chrome sont les principales ressources exploitées, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Nouvelle-Calédonie notamment. D'autres îles tirent leur richesse de l'exploitation du phosphate comme par exemple à Nauru où l'exploitation est en train de ronger l'île). Il est bon de signaler que de nombreux Etats de l'Océanie intertropicale possèdent des richesses potentielles en minerais avec la présence dans leurs eaux territoriales des fameux nodules polymétalliques (riches en manganèse et en cobalt). Mais ceux-ci restent pour le moment encore peu exploitables en raison de coûts trop importants. Et il y a également des réserves d'hydrates de carbone.

La dernière ressource importante est l'exploitation des cocotiers. Cette exploitation se réalise sous forme de coprah (Vanuatu, Papouasie-Nouvelle-Guinée), d'huile de coco (Polynésie française, Fidji), de crème de coco ou de pulpe déshydratée (Samoa occidentale, Tonga). En parallèle à cette culture du coco on trouve une production sucrière (Fidji, Hawaï), de bois d'œuvre, de café, de cacao (Papouasie-Nouvelle-Guinée), de fruits (Cook, Tonga, Niue, Samoa occidentale). Dans le domaine agricole on constate une certaine diversité. Il est clair que les îles les plus importantes disposent de plus de S.A.U.. A l'opposé, l'échec de tentatives de mise en culture a provoqué la désertification de certains atolls de Micronésie.

D'un point de vue commercial, on peut globalement affirmer que les îles et archipels de l'Océanie possèdent des balances commerciales déficitaires (à l'exception des Samoa américaines). Le rapport est environ de deux contre un entre les importations et les exportations. Cette situation rend ces Etats très dépendants de leurs métropoles respectives et des grands pays industrialisés voisins.

⁴ Benoît Antheaume et Joël Bonnemaïson, op cit

La modernisation accélérée des moyens de transport est un facteur qui favorise la marginalisation progressive du Pacifique insulaire. Le développement des porte-conteneurs (*roll-on roll-off*) autant que celui des avions gros porteurs à long rayon d'action tend à isoler de plus en plus les petits archipels de la région. Les escales de ces transporteurs sont de moins en moins nécessaires du fait de l'augmentation du rayon d'action (pour les avions par exemple). Cela a pour autre origine une inadaptation de plus en plus grande en matière d'infrastructures et de rentabilité. Même une plaque tournante comme Fidji connaît une baisse de sa fréquentation.

Le Pacifique insulaire a cependant un atout de taille : le tourisme. Celui-ci reste un élément de poids de par l'existence encore vivace du mythe des « îles heureuses » où se mêlent plages de sable blanc, cocotiers et population accueillante. Il faut cependant admettre que dans ce domaine également on constate une grande disparité au niveau des infrastructures d'accueil. Dans le Pacifique on trouve ainsi des îles où les infrastructures sont très développées (Polynésie française, Fidji, Nouvelle-Calédonie...) et à l'opposé des îles où les infrastructures sont très peu développées pour ne pas dire inexistantes (Kiribati par exemple).

Données politiques

Il existe cinq grands statuts juridiques qui régissent ces entités politiques insulaires du Pacifique.

On trouve tout d'abord les pays indépendants : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu, Fidji, Samoa occidental, Tonga, Tuvalu, Kiribati et Nauru.

On trouve ensuite les pays « indépendants » librement associés à un grand pays. C'est ainsi le cas de Niue et des îles Cook associées avec la Nouvelle-Zélande. C'est également le cas de Palau, des îles Marshall et des Etats Fédérés de Micronésie avec les Etats Unis.

La troisième catégorie regroupe des territoires non indépendants mais dotés d'une plus ou moins grande autonomie interne (c'est le cas des terres françaises du Pacifique, mais également des Mariannes du Nord, de Guam et des Samoa américaines avec les Etats-Unis).

Une quatrième catégorie comprend les entités insulaires faisant, à l'inverse, pleinement partie d'un grand pays (Hawaï pour les Etats-Unis et l'île de Pâques pour le Chili)

Enfin une dernière catégorie concerne les possessions et dépendances qui sont les vestiges d'anciens empires coloniaux (Tokelau pour la Nouvelle-Zélande, Pitcairn pour le Royaume-Uni, Clipperton pour la France et Norfolk pour l'Australie).

En dépit de statuts fort différents, ces territoires du Pacifique tentent de s'associer au sein d'organisations ayant pour but d'augmenter leur représentativité sur la scène internationale. Le Pacifique Sud comprend plus de 400 institutions régionales, deux d'entre-elles ayant un impact politique, économique et culturel : le secrétariat général de la Communauté des Etats du Pacifique dont le siège est à Nouméa et le Forum du Pacifique Sud dont le siège est à Suva.

Le Secrétariat général de la Communauté des Etats du Pacifique (CPS) est la plus ancienne (1947). Elle a pour mission de promouvoir l'aide au développement, la santé, la protection de l'environnement, pour l'ensemble des îles et archipels du Pacifique. Elle est financée par les puissances métropolitaines du Pacifique (principalement la France et l'Australie) et l'U.E.. Cet organisme se veut apolitique et apparaît ainsi comme étant vraiment représentatif de toutes les populations de la région. Il est un lieu de rencontre privilégié de ces populations avec les grands partenaires de la zone (Etats-Unis, France, Australie, Nouvelle-Zélande).

La seconde organisation, le Forum de Pacifique Sud, créée en 1971, a, quant à elle, un rôle politique. Elle regroupe les Etats indépendants ou apparentés comme tel. Elle est devenue pendant les années 80 le moteur de la contestation de la présence française dans le Pacifique (c'est moins le cas aujourd'hui). Son financement est assuré pour un tiers par les Etats membres et pour deux tiers par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ces deux organisations œuvrent pour que, dans un maximum de cas, les décisions, les orientations soient prises en commun et qu'elles servent les intérêts de tous. Cette « **Pacific Way** » trouve sa pleine expression lors des rencontres annuelles des autorités politiques insulaires.

La marginalisation du Pacifique

Les îles et territoires de l'Océanie intertropicale comptent de nombreux points communs parmi lesquels on retrouve l'insularité, l'isolement, la dispersion, l'éloignement (des métropoles, des foyers économiques...), l'exiguïté. Ces points communs représentent souvent des obstacles ou des contraintes majeures. C'est la résolution ou tout au moins la gestion de ces contraintes par chaque groupe humain qui établit les distinctions à l'intérieur de l'Océanie ou de l'espace Pacifique.

Cet espace qui a pu être un enjeu stratégique au moment de la Guerre froide (zone d'influence, expérimentations nucléaires,...) est aujourd'hui délaissé par les grandes puissances. Il est plus traversé qu'intégré (trajets en avion, grands flux économiques...). Mais il n'en a pas moins une vie propre. Les Etats et territoires qui le composent peuvent ainsi se prendre en charge en fonction des moyens dont ils disposent

SUPPORT DOCUMENTAIRE

Doc 1 : le Pacifique en quelques statistiques

	superficie terrestre (km ²)	Z E E (km ²)	population (en milliers)	densité (hab/km ²)	PIB du pays (en milliards de \$)	PIB/hab (en \$)
MELANESIE						
Papouasie-Nouvelle- Guinée	462 243	3 120 000	5 340	11	1,2	2 300
Nouvelle-Calédonie	19 103	1 740 000	300 *	11	4,6	21 800
Fidji	18 722	1 350 830	857	46	4,7	5 500
POLYNESIE						
Iles Cook	240	1 830 000	21	86	0,19	8 800
Polynésie Française	4 200	5 030 000	258	64	4,1	16 000
Tonga	699	700 000	107	137	0,225	2 200
MICRONESIE						
Kiribati	822	3 550 000	100	120	0,08	840
Tuvalu	26	1 300 000	12	417	0,012	1 106
Iles Marshall	180	1 200 000	69	376	0,115	1 600

* En 1996, la Nouvelle Calédonie comptait 196 000 habitants. Aujourd'hui, les estimations sont extrêmement variables dans une fourchette comprise entre 230 000 et 380 000 habitants.

Source : document auteur à partir d'une compilation d'estimations tirées de différents sites internet.

Ce tableau montre la très grande variété de situation de l'espace Pacifique. Il est composé d'estimations statistiques. Son analyse devra être nuancée. En effet, certaines de ces estimations sont très aléatoires à l'image de celles de la population calédonienne.

Bibliographie

- **Benoît Antheaume et Joël Bonnemaïson**, *Atlas des îles et Etats du Pacifique Sud*, GIP Reclus/Publisud, Paris, 1988
- **Roger Brunet**, *Géographie Universelle : Asie du Sud Est – Océanie*, Belin-Reclus, 1995
- **Paul de Deckker**, *Le Pacifique : à la recherche du développement dans un espace émiété* in Revue française d'administration publique n° 101, E.N.A., Janvier-Mars 2002.
- **Guy Agniel, Yves Pimont**, *Le Pacifique*, P.U.F., « Que sais-je ? » Vendôme, 1997.
- Ouvrage collectif sous la direction de **Claire Laux**, *101 mots pour comprendre le Pacifique*, Île de Lumière, Nouméa, 2002.
- **Hervé Coutau-Bégarie**, *Géostratégie du Pacifique*, coll ECONOMICA, Institut français des relations internationales, Paris, 1987.
- **Michel Lextreyt**, *Îles et archipels du Pacifique Sud : du rêve à la réalité*, document internet, café pédagogique d'Aix Marseille.

Cyril MORAT, mars 2004.